

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18560 - 72ÈME ANNÉE

Aujourd'hui, funérailles du fondateur du PCR et ancien directeur de Témoignages

Grace à Paul Vergès, le peuple réunionnais rassemblé dans la ferveur



Hier à Sainte-Suzanne, toute la journée de nombreux Réunionnais sont venus s'incliner devant le corps de Paul Vergès. Ailleurs, les gens continuent de prier, de souvenir et de témoigner. L'émotion est toujours vive, bien au-delà de La Réunion : en France et dans le monde. Les messages qui affluent surlignent encore ce personnage hors norme. Sa famille est maintenant réunie au complet. Les funérailles auront lieu cet après midi à 14 heures au Port, au cimetière paysager, un lieu exceptionnel et futuriste qu'il a créé lorsqu'il était maire de la commune.



Paul Vergès lors de sa dernière conférence de presse le 19 octobre dernier. Il a lutté jusqu'au bout pour La Réunion.

Aujourd'hui, le peuple réunionnais rendra un hommage émouvant à son illustre contemporain. En 350 ans d'histoire, Paul Vergès est le premier Réunionnais qui crée un tel événement. Grâce à la magie des médias et des réseaux sociaux, la cérémonie officielle aura lieu dans une grande communion. De nombreuses délégations y assisteront directement.

Les institutions de la République seront représentées par la ministre des Outre-mer, Ericka Barreigts, le conseiller à l'outre-mer du Président de la République, M. Vizy, le vice-président du Sénat et la présidente du groupe de Paul Vergès au Sénat, Eliane Assassi. Le Conseil Régional sera représenté par son premier vice-président, Jean-Louis Lagourgue et le Département par sa présidente, Nassimah Dindar. Plusieurs communes ont pris des initiatives pour permettre à leurs ressortissants de participer.

Le peuple de France sera représenté par le parti historique le plus solidaire avec le PCR. Le Parti communiste français a en effet décidé de dépêcher son plus haut dirigeant, Pierre Laurent, qui sera accompagné de son conseiller à l'outre-mer. Le secrétaire national du PCF prendra la parole cet après-midi.

De nombreuses délégations représentatives assisteront également : la Chine, l'Inde, Madagascar,.. Les Comores ont tenu à marquer l'événement en dépêchant un ministre. L'Union des Comores n'oublie pas.

Le Parti communiste réunionnais et la famille de Paul Vergès clôtureront alors les interventions de la cérémonie officielle, avant que la population ne vienne transmettre ses condoléances aux membres de la famille Vergès, une famille qui s'identifie à l'histoire de La Réunion.

La cérémonie marquera également la participation de toutes les tendances politiques de notre île, comme le soulignent les nombreux messages qui parviennent depuis le 12 novembre.

Des milliers de personnes sont attendues pour ces funérailles, ce qui obligera à un dispositif exceptionnel. L'enceinte du cimetière paysager peut en effet accueillir 2.500 personnes or, il faudra compter le double de participants. Aussi, la Halle des Manifestations sera équipée d'un écran géant où il sera possible de suivre la retransmission des obsèques. Les télévisions ont également prévu un dispositif exceptionnel. Le trajet du convoi sera filmé en direct, ainsi que l'intégralité de la cérémonie. Jamais un événement ayant lieu à La Réunion n'aura bénéficié d'un tel écho médiatique.

Transformer ce sentiment exceptionnel en actes concrets sera une des manières de rendre le plus bel hommage à l'engagement de cet éveilléur de consciences qu'était Paul Vergès.

Edito

Route du littoral : les Réunionnais continuent de payer durement une grave erreur

Hier, un nouvel accident a frappé la route du littoral. Deux éboulis se sont abattus sur la chaussée. Fort heureusement, les filets et la fosse longeant la route ont permis d'éviter un drame. Ceci démontre une nouvelle fois que la route du littoral ne peut pas être sécurisée. Les Réunionnais continuent de payer lourdement une grave erreur.

Tout a commencé à la fin des années 1950, quand le pouvoir a décidé de supprimer le chemin de fer et de construire une route en pied de falaise entre Saint-Denis et La Possession. Les communistes s'étaient alors opposés à ce gâchis. Ils préconisaient la modernisation du train, et une nouvelle route qui aurait du passer sur le plateau surplombant la falaise. Ils n'ont pas été écoutés. Très rapidement, la route du littoral a montré sa dangerosité, avec des premières victimes.

Au lieu de revenir à la solution préconisée par les communistes, les pouvoirs publics ont décidé de persister dans l'erreur. Ils ont choisi de faire une nouvelle route s'écartant de la falaise et longeant la mer. Les promoteurs de l'époque assuraient que tout allait être réglé. Les faits ont démontré qu'ils se sont gravement trompés. Deux ans après l'inauguration de la route actuelle, la falaise s'est effondrée recouvrant totalement la chaussée. Plusieurs victimes étaient à déplorer. En 2006, un drame analogue a eu les mêmes conséquences.

Dans le cadre du transfert des routes nationales à la Région Réunion, Paul Vergès a alors réussi à obtenir de l'État en janvier 2007 les financements

nécessaires à la sécurisation de la liaison entre Saint-Denis et La Possession grâce à deux nouvelles infrastructures. Un train passant par des tunnels devait être mis en service en 2012, et une nouvelle route du littoral éloignée de la falaise en 2017. En attendant la livraison, la Région Réunion a financé la couverture de la falaise par des filets et un dispositif de retenue des galets en pied de falaise. Ces travaux étaient destinés à limiter les dégâts en attendant la solution définitive.

Mais en 2010, l'élection de Didier Robert a tout remis en cause. La nouvelle majorité régionale a choisi de stopper le chantier du tram-train et d'affecter la totalité des crédits obtenus par Paul Vergès à la construction d'une route en mer. Le chantier a été lancé sans prévoir les matériaux nécessaires. De plus, la position de la route l'exposera aux dangers de l'élévation du niveau de la mer. À l'heure actuelle, le coût total et la date de livraison ne sont pas connus.

Si les projets pilotés par la Région présidée par Paul Vergès avaient été continués, la situation serait la suivante : le tram-train fonctionnerait depuis plusieurs années, et la nouvelle route du littoral aurait été livrée l'année prochaine. La Réunion aurait alors été à la veille d'une solution définitive à un problème vieux de 50 ans.

Mais cet espoir s'est aujourd'hui bien éloigné. Les Réunionnais continuent de payer durement une grave erreur.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Bilinbi la di : « Mang karote lé èg ! »

Sa sé in késhoz moin la fine ansèrv dann mon kozman pou la rout. Mé oplis mi tourn sa dann mon tête, oplis mi avèy demoun, oplis mi pans provèrb-la sa ou i pé ansèrv asé souvan pars demoun i kritik a-tor, an travèr, sa i mank pa...

Si ni pran dann la karyèr Paul Vergès, inn-dé poinn ropère : ni pé dir l'ané 1959 kan la fé lo kongré pou fé ènète lo Parti Kominis Rényoné, sé lo promyé foi k'i ansèrv lo mo « lang » pou dézign lo kréol rényoné alé oir pou in pé napoin lontan sa lété in patoi, mèm pou in minis La Républik, in patoi sinpatik.

Si ni pran lo tram-trin la plipar d'moun i rokoné sa sé in n'afèr La Rényon la bézoin toulbon épi té i doi rann anou in gran sèrvs-sirtou kan nana in déboluaz galé dsi la rout konm l'ariv yèr. Na in pé i kontinyé dir, l'avé poin l'arzan k'i falé pou fèr sa. Mansonz biensir, mé konm mi di mantèr la zann lé kourt.

Astèr i parl galman la mcur : ni koné kosa sa n'oré pèrmète anou pou ète bien plis ranségné dsi nout l'istoir é l'istoir nout popilasyon avèk demoun i sort partou pou fé nout pèp. Mé na in pé la trouv sa téi plé pa zot pars pou zot l'albosantri, sé z'ot sèl fil rouz dann la nésans nout pèp rényoné.

Mi arète la mé sé pou dir azot moin la antann Marjie dann in l'émissyon é sé èl k'i fé so bann kritik moin la mark an-o la. Sé èl ké la trouv, la pa si lontan ké sa, nout lang kréol rényonèz sé in patoi sinpatik. Sé mèm èl ké la di èl té i san pa èl fasiné par Paul Vergès é mi pans pa nout kamarad nora vouli in zour rode fasine demoun. Bilinbi la di : mang karote lé èg. Mi trouv sa i va bien avèk désèrtin.

Justin

« Pou alé pli vite, koup par santyé ! » - In kozman pou la rout

Zot i koné, koméla, nout tout na konm mani d'alé pli vite. Mé, konm zot i koné, la pa si tèlman fasil. La prèv ? Kan la rout litoral lé fèrmé ou lé bloké partou. In pé plis, kome i di souvan dé foi, nou lé pa loin tonm dann lo koma sirkilatoir. Dann in ka konmsa, shakinn i sèy fouinté : koup par isi, arkoup par la-ba mé zot i koné sa lé pa touzour posib. Kréol i apèl sa koup par santyé ! Kan nana. Mé kan na poin ? Dann in ka konmsa i fo pa rode l'inposib. Donk nout kozman pou la rout I doi z'ète aranzé konmsa : "Pou alé pli vite, koup par santyé, si néna !". Si na poin, alé pa mète aou dann pyèy sar méyèr pou ou ; alé ! Ni artrouv pli d'van sipétadyé !